



Pôle
BAIGORRI GARAZI



ACMJOKO à Garazi



ACM Elgarrekin
à Ossès



N° ORGANISATEUR : 064ORG5517

PROJET EDUCATIF du pôle BAIGORRI GARAZI

LES STATUTS

La Communauté d'Agglomération Pays Basque est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le Conseil d'Administration est un organe délibérant, les agents sous le statut de la Fonction Publique Territoriale sont chargés de mettre en oeuvre les décisions prises par le Conseil d'Administration et/ou le Président.

La CAPB a pris entre autres, la compétence des Accueils Collectifs de Mineurs du territoire Baigorri-Garazi, sur les temps extra scolaires.

LES MISSIONS

► Une mission d'accueil .

L'ACM n'est pas une simple « garderie ». Il est un lieu de référence et de repère, un lieu de vie, de rencontre, de convivialité, un lieu d'enrichissement de la vie quotidienne, un lieu où le respect des rythmes de vie de l'enfant et de l'adolescent est prioritaire.

Cet accueil a des formes qui prennent en compte les dimensions suivantes :

- espace et cadre de vie des enfants,
- temps et rythmes de vie,
- activités, contenus, organisation,
- relations entre enfants et entre enfants et adultes.

► **une mission d'activité.**

L'ACM donne toute sa place au jeu, en y intégrant le besoin d'inactivité, il est un lieu de découverte et d'expérimentation, un lieu de concertation et de prise en compte du choix de l'enfant dans la gestion de son temps libre.

► **Une mission d'orientation.**

L'ACM ne peut vivre en autarcie. Son avenir dépend également de sa capacité à évoluer, à devenir un point de convergence et de rayonnement de l'information en matière de loisirs à destination des enfants et des jeunes sur le territoire local, un lieu connu et reconnu des enfants et de leur famille, un lieu de ressources, un lieu original d'ouverture à la richesse de l'environnement.

► **Une mission d'écoute, de suivi, d'accompagnement.**

L'ACM est un lieu permettant des contacts réguliers avec les parents, il peut permettre aussi de dépister d'éventuels problèmes.

LES FINALITES

Le projet éducatif porté par le pôle Baigorri Garazi s'appuie sur les finalités éducatives suivantes:

► Proposer un lieu de communication, d'échange et d'ouverture dans lequel des parents et les enfants de villages différents, ne fréquentant pas les mêmes écoles ou ne vivant pas là puissent se rencontrer au sein d'une structure ouverte à tous.

► Reconstituer du lien social et de la solidarité par la convivialité, la rencontre de l'autre, le dialogue et le plaisir partagé.

► Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge: capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité, développement de l'esprit critique et de l'écoute.

► Favoriser l'épanouissement de l'enfant

-par le jeu et la pratique d'activités diverses : culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, créatives.

-par la découverte de l'environnement naturel, social, culturel et géographique.

-par la mise en place de séjours à thème .

► Favoriser la prise en compte des acquis culturels de chaque enfant (milieu bascofone ou non) en lui permettant de pratiquer les activités dans chacune des deux langues.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

La CAPB est un regroupement intercommunal. Cependant, afin de maintenir un service public de proximité et pour le confort des enfants, tout au long de l'année, un accueil est proposé sur Ossès et un autre sur Saint Jean Pied de Port. L'été, deux accueils supplémentaires sont ouverts sur Baigorri et Arrossa-Bidarray.

L'ACM est un outil au service des enfants et des familles. La réduction de l'ACM à la seule fonction de garde n'est pas satisfaisante. Il faut lui permettre d'être un lieu d'activités, de découvertes, d'expressions et de loisirs éducatifs. Cette évolution permettra d'enrichir l'intégration de l'enfant à la vie sociale, à la collectivité et de participer à son éveil éducatif et citoyen.

► Site ELGARREKIN d'OSSES

Bourg

64780 OSSES

TEL :05.59.37.89.06 / 07.84.4143.89

Mail : centreloisirsosses@orange.fr; e.oxoteguy@communaute-paysbasque.fr;

Pour assurer l'accueil des enfants, l'équipe dispose :

- d'une salle polyvalente,
- d'un mur à gauche couvert,
- d'une grande salle d'activité,
- d'une petite salle d'activités,
- d'un bloc sanitaire filles/garçons,
- d'un espace extérieur avec des jeux extérieurs,
- d'une salle de réfectoire et d'une cantine en liaison chaude et/ou froide,
- d'un terrain de foot.

► Site JOKO

Ecole publique

64220 Saint Jean Pied de Port

Tél : 06.40.86.94.90

Mail : l.sagardia@communaute-paysbasque.fr;

Pour assurer l'accueil des enfants, l'équipe dispose :

- d'un fronton couvert,
- d'un préau couvert,
- d'une grande cour extérieure,
- d'une grande salle d'activité,
- de salles de classe transformées en salle d'activités,
- d'un bloc sanitaire filles/garçons,
- d'un jardin avec des jeux d'extérieurs,
- d'une salle de réfectoire et d'une cantine en liaison chaude .

► Site Alaiki

Ecole publique Daniel ARGOTE

64780 Saint Martin d'Arrossa

Tél : 06.40.86.94.62

Mail : centreloisirsosses@orange.fr; e.oxoteguy@communaute-paysbasque.fr;

Pour assurer l'accueil des enfants, l'équipe dispose :

- d'une grande cour extérieure,
- de salles de classe transformées en salle d'activités,

- d'un bloc sanitaire filles/garçons,
- d'une salle de réfectoire et d'une cantine en liaison chaude .

► Site Baigorri

Ecole publique Pujo

64430 Saint Etienne de Baigorri

Tél : 06.40.86.94.62

Mail : centreloisirsosses@orange.fr; e.oxoteguy@communaute-paysbasque.fr;

Pour assurer l'accueil des enfants, l'équipe dispose :

- d'un fronton couvert,
- d'une grande cour extérieure,
- de salles de classe transformées en salle d'activités,
- d'un bloc sanitaire filles/garçons,
- d'un jardin avec des jeux d'extérieurs,
- d'une salle de réfectoire et d'une cantine en liaison chaude .

Les communes membres du pôle Baigorri-Garazi mettent à disposition des ACM leurs infrastructures municipales à travers des mises à disposition visées par les maires et le Président de la CAPB.

LES MOYENS FINANCIERS

Pour mettre en œuvre les Accueils Collectifs de Mineurs sur son territoire géographique, la CAPB vote annuellement un budget de fonctionnement dans lequel est inscrit l'ensemble des charges ainsi que les recettes.

La tarification est votée par le Conseil d'Administration sous forme de grille tarifaire tenant compte du quotient familial, ceci afin de permettre l'accès à nos structures au plus grand nombre de familles, en fonction de leur revenu.

LES MOYENS HUMAINS

Les agents permanents sont salariés de la CAPB ou bien mis à disposition de la CAPB par leur collectivité. Ils sont agents titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, filière animation.

Pour assurer et respecter les taux d'encadrements, conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, la CAPB embauche des vacataires sur les périodes des vacances scolaires.

L'ORGANISATION GENERALE

Période d'ouverture de l'accueil

Les mercredis et les vacances :

Les mercredis de 7h30 à 18h45.

Les vacances scolaires de 7h30 à 18h45.

Lors des vacances, les enfants de 3 à 13 ans peuvent aussi être accueillis (en journée, demi-journée, ou demi-journée repas) à partir de 7h30 jusqu'à 18h45.

De 7h30 à 9h30 il s'agit d'un temps d'accueil et d'éveil où les enfants pourront dessiner, colorier, faire des petits jeux. Les activités « fortes » commencent à 9h30 jusqu'à 11h45.

Entre 11h45 et 13h30 les enfants déjeunent sur place. animateurs et enfants mangent ensemble afin de développer la convivialité, apprendre à se connaître, l'autonomie.

Après le repas de 13h30 à 14h30, un temps calme est organisé pour tous, avec possibilités d'ateliers permanents.

Les activités reprennent de 14h30 à 17h00, avec une pause goûter fourni par l'accueil collectif de mineurs. Un temps garderie est proposé de 17h00 à 18h45.

Lors des vacances d'été, le mode de fonctionnement est identique. Cependant, les enfants de plus de 12 ans peuvent s'inscrire sur les « Journées Ados » organisées les mercredis et vendredis.

Il est souhaitable dans la mesure du possible de séparer les tranches d'âge afin de respecter leurs rythmes, leurs besoins et leurs capacités (temps de concentration, développement psychomoteur différents...).

Période d'accueil

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) pendant les :

- Vacances de la Toussaint,
- Vacances de Noël (1 semaine),
- Vacances d'hiver,
- Vacances de printemps,
- Vacances d'été .

JOURNEES TYPES

Horaires	Activités
7h30 – 9h30	Arrivée échelonnée des enfants Temps libre – jeux
9h30-12h00	Activités – jeux
12h00 – 13h30	Repas
13h30 – 14h30	Temps calme activités libres –jeux calmes
14h30-17h00	Activités – jeux - Goûter
17h-18h45	Départ échelonné des enfants Temps libre – jeux

L'aménagement des espaces

L'aménagement de l'espace influe sur la fréquence d'utilisation des enfants.

Différentes salles d'accueils ou espaces différents sont aménagés afin que le public puisse faire un choix dans les activités qui lui sont proposées : « coin lecture » avec bibliothèque, tapis , « coin dessin/art plastique » muni de feuilles, de crayons de couleur ou feutres....., « coin jeu » équipé de différents jeux de société, le tout encadré par un animateur.

Cette organisation permettra à tous de mieux vivre une journée en accueil.

Cela peut amener un début d'autonomie et de responsabilité de la part des jeunes dans le choix de leur activité d'accueil du matin et/ou du soir.

Les repas

Les temps de repas (déjeuner et goûter) sont des moments importants, des temps pédagogiques partagés par les enfants et l'équipe d'animation. Tous participent de façon active au déroulé du repas.

Les enfants ne sont pas « obligés » de manger, mais ils sont incités à goûter ce qui leur est servi.

